

Commune de Champdivers
Mairie
4 rue du château
39500 Champdivers
Tél.fax : 03 84 70 00 65
Mail : mairie.champdivers@orange.fr

Compte rendu du conseil municipal du 26 juin 2018

Présents : Meugin Olivier. Maugain Brigitte. Mouquod François-Xavier. Beltramelli Jérôme. Charcuset Julien. Dormoy Anthony. Santana Angélique.

Absents, excusés : Berthet Olivier. Boichut Olivier. Chambard Jacques. Wachowicz Laurence.

Pouvoirs : Chambard Jacques à Meugin Olivier. Boichut Olivier à Beltramelli Jérôme.

Secrétaire de séance : François Xavier Mouquod.

Le compte rendu de la séance du 23 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

Matériel de désherbage : le maire rappelle à l'assemblée le projet d'acheter du matériel de désherbage. Dans le cadre du programme « zéro pesticide en zone non agricole », une subvention a été sollicitée par la commune à l'Agence de l'eau, et un fonds de concours au Grand Dole. L'Agence de l'eau a informé la mairie de l'attribution d'une subvention de 10 558 €. Le Grand Dole a informé que notre dossier est complet ; il sera examiné prochainement par la commission adéquate. Les différents devis reçus sont présentés à l'assemblée. Après en avoir délibéré, le conseil retient les 2 devis de la Sarl Jardival ; le 1^{er}, pour un montant de 23 655 € HT comprend le porte outil avec moteur, consoles et brosses de désherbage, desherbeurs mécanique et à infrarouge avec lance ; le 2^{ème} devis propose une balayeuse, complément au 1^{er} devis, d'un montant de 3 879 € HT. Le maire est habilité à signer les devis et commander le matériel.

Projet d'achat de terrain : la commune s'est portée acquéreur de la parcelle de 2068 ares jouxtant la maison de M. et Mme Nestor Garnier.

Pour financer ce projet, le maire avait informé que le recours à l'emprunt était opportun. Il présente les offres de prêt qu'il a reçu de différentes banques. Après en avoir pris connaissance, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir la proposition du Crédit Agricole Franche-Comté, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant = 90 000 € ; durée = 10 ans ; taux = fixe, 0,98 % ; périodicité = trimestrielle ;
- Frais et commission = 90 €.

Le conseil municipal approuve le tableau d'amortissement et autorise le maire à signer le contrat et tous documents se rapportant à cette opération.

Espace numérique en mairie : le maire avait envoyé en octobre 2017 un courrier à la Préfecture, afin de savoir si la mairie pouvait devenir espace numérique : la secrétaire pourrait, avec un nouvel ordinateur, aider les administrés qui n'ont pas d'ordinateur à effectuer certaines démarches en ligne : pré-demande de carte d'identité, de passeport, de carte grise, etc ... La préfecture a envoyé une notification d'attribution de subvention : 30 % du montant de la dépense sera versé à la commune pour l'achat de mobilier et matériel informatique. Après en avoir délibéré, le conseil accepte les devis de l'entreprise Xefi de Dole, d'un montant de 2 210 € 56 HT, autorise le maire à passer la commande, et l'habilite à

Commune de Champdivers
Mairie
4 rue du château
39500 Champdivers
Tél.fax : 03 84 70 00 65
Mail : mairie.champdivers@orange.fr

déposer en préfecture la demande de versement de subvention lorsque l'espace numérique sera installé.

Questions diverses :

- Comme il était prévu dans le cadre des travaux de la rue du doubs, un curage des puits perdus sera fait.

Fait à Champdivers, le 10 juillet 2018

Le Maire,
Olivier Meugin.

